

LES ESPECES DE LA FAUNE Carte 6	LA LOUTRE D'EUROPE (<i>LUTRA LUTRA</i>)
--	--

L'espèce

Classification

Mammifère

Code Natura 2000 : 1355

Description et écologie

La Loutre d'Europe est un petit carnivore qui se nourrit essentiellement de poissons de petite taille.

Elle s'installe dans des milieux aquatiques très variés : rivières de montagne ou de plaine, marais, lacs et étangs, estuaires, bords de mer, ...

Essentiellement nocturne, elle ne quitte que rarement le bord de l'eau qui reste son milieu de vie, mais peut effectuer des déplacements très importants. Le domaine vital du mâle peut couvrir plus de 20 kilomètres de rivière, englobant un ou plusieurs territoires de femelles reproductrices. Il n'existe pas chez cette espèce de période précise de reproduction, et ainsi la femelle donne naissance à un ou deux jeunes à n'importe quel moment de l'année.



Source : Inventaire de la faune de France, Nathan, MNHN, Paris, France, 1992

Evolution historique et répartition - Etat de conservation

Relativement abondante en France au début du siècle, l'espèce a fortement régressé, à partir des années 1930, suite à une forte pression de piégeage et de chasse, ainsi qu'à la dégradation des milieux aquatiques. Ce carnivore était présent, au début du XXème siècle, sur la totalité du bassin de la Loire. Il avait disparu sur la rivière Allier au début des années 1980, suite à l'effet cumulé de différents facteurs défavorables (chasse, piégeage, destruction et dégradation des milieux aquatiques et des berges, pollution chronique de l'eau, accumulation de produits chimiques non biodégradables dans la chaîne alimentaire, empoisonnement des rongeurs aquatiques, mortalité liée à la circulation automobile, effet coupure des barrages et des infrastructures, régression du potentiel alimentaire). A partir de 1984, elle a pu recoloniser la rivière à partir des têtes de bassin (haut Allier et haut Alagnon). Elle est aujourd'hui recensée sur tout le linéaire de l'Allier, de Jumeaux à Pont du Château, et du bas Alagnon, même si cette présence n'est que ponctuelle sur certains tronçons (en particulier le nord du site).

Etat de conservation : la recolonisation est en cours, **l'état de conservation de l'espèce est inconnu. La population demeure probablement fragile** en raison des diverses menaces qui subsistent, toutefois l'espèce est dans une dynamique favorable à l'échelle régionale.

Enjeu patrimonial

Le site du Val d'Allier/Pont du Château est potentiellement important pour la Loutre d'Europe, espèce considérée comme menacée qui est actuellement en phase de recolonisation.

Habitat de la Loutre

Description de l'habitat

Dans un tel site, l'habitat occupé par la Loutre d'Europe peut comprendre la rivière de plein bord, les affluents, les boires, l'ensemble des plans d'eau et les forêts alluviales. Elle peut également rechercher sa nourriture dans des milieux plus artificialisés mais riches en poissons, comme les plans d'eau et les gravières inondées.

Exigences écologiques

La Loutre est inféodée aux milieux aquatiques qu'ils soient d'eaux douces, saumâtres ou marines. Elles s'adaptent à tous les types de milieux aquatiques, dès lors qu'ils sont riches en ressources alimentaires et peu pollués (notamment par les pesticides et les métaux lourds).

En revanche, pour les gîtes diurnes elle exige une bonne tranquillité et un couvert végétal.

Dynamique naturelle de l'habitat

Dans le Val d'Allier, l'habitat de la Loutre est soumis à la dynamique fluviale, mais l'espèce s'y adapte très bien.

Sensibilités et facteurs d'évolution

Bien que l'espèce soit protégée, elle demeure sensible à de nombreux facteurs.

	<i>Facteurs qui contribuent à l'état de conservation favorable</i>	<i>Facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable</i>
<i>Facteurs naturels</i>	Présence de peuplements piscicoles importants.	Tous les facteurs défavorables aux peuplements piscicoles et à la qualité des habitats aquatiques et riverains.
<i>Facteurs humains</i>	Préservation des milieux aquatiques. Entretien adapté des berges. Maintien de corridors naturels	Dégradation des habitats aquatiques et pollutions. Entretien intensif des forêts alluviales diminuant les gîtes potentiels pour l'espèce. Fragmentation des habitats. Mortalité accidentelle (circulation automobile, capture par engins de pêche), braconnage. Dérangement.

Préconisations de gestion

Concernant l'habitat :

- Veiller à la non fragmentation des habitats, au maintien des niveaux d'eau, à la qualité des eaux de surface.
- Favoriser des lieux refuges le long des cours d'eau, en maintenant des secteurs de ripisylves peu entretenus (avec un couvert végétal dense), indispensable pour les gîtes diurnes de l'espèce.
- Proscrire la rectification des cours d'eau, le déboisement des berges.
- Prise en compte dans les plans d'entretien des berges.

Concernant l'espèce :

- Mise en place de mesures de conservation
- Sensibilisation des divers acteurs.
- Réalisation d'aménagements de génie écologique pour les infrastructures routières et les barrages.
- Maintien de ressources alimentaires suffisantes.